



REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI ADULTES

Le tournoi se déroulera suivant le Règlement Général des Compétitions et les règles officielles de Badminton (édités par la FFBaD)

- ✓ Les joueurs(es) Minimes - Cadets – Juniors – Senior - Vétérans toutes catégories sont autorisés à participer à ce tournoi seniors
- ✓ Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de compléter, regrouper, scinder ou modifier les tableaux en cas de nécessité.
- ✓ Tout joueur devra être licencié à la date du tirage au sort.
- ✓ Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait sur son match.
- ✓ Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
- ✓ Une tenue conforme aux circulaires FFBaD sera exigée.
- ✓ Les joueurs seront convoqués 60 minutes avant leur match.
- ✓ Les matchs pourront être appelés plus tôt avec un maximum de 60 minutes sur l'horaire prévu.
- ✓ Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été appelé, test des volants inclus.
- ✓ Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- ✓ Auront accès aux terrains, seuls les joueurs appelés à jouer ainsi que leur(s) coach(s) respectif(s).
- ✓ Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue doit en avertir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- ✓ Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié.
- ✓ Le comité d'organisation limite le nombre d'inscrits par tableau.
- ✓ Les critères de refus de joueurs en cas d'atteinte de cette limite seront l'ordre d'arrivée des feuilles d'inscriptions.
- ✓ Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 sortants ou des poules uniques de 5.
- ✓ Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
- ✓ L'utilisation de substances ou tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et pouvant porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
- ✓ Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
- ✓ La date limite d'inscription est le 5 janvier 2016 (minuit), la date du tirage au sort est fixée au 6 Janvier 2016.
- ✓ Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
- ✓ Tout litige sera examiné par le juge arbitre, sa décision sera sans appel

ARBITRAGE

Le Juge Arbitre du tournoi est Alain GUILLEMOT. Ses décisions sont sans appel.

Le tournoi se déroule en auto arbitrage. Dans la mesure du possible, des scoreurs seront mis à contribution pour les finales a minima

VOLANT

Les volants seront fournis à parité par les joueurs. Le volant officiel sera le VOLANTS PLUMES BABOLAT

2 Volants seront fournis par finale.

Ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente au stand Plus de Bad

Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement

Le présent règlement sera affiché dans la salle